



Résiliation d'abonnement canal

Par **CCI**, le **22/08/2012** à **12:14**

Bonjour,

Abonnée à canal plus depuis 2009, voila deux ans que j'essaie de résilier mon abonnement en vain.

Il reçoivent mes courriers de demande, accusent réception et m'envoie un courrier validant, mais ils n'activent pas la résiliation et continuent le contrat et le prélèvement tacitement. je n'avais pas jusqu'ici interdit leur prélèvement, préférant une rupture officielle.

Aujourd'hui je souhaite non seulement faire interdire les prélèvement mais aussi me rembourser les 12 derniers prélèvements de 35 eurs chacun.

Comment les attaquer ?

Merci par avance de votre réponse.

Bien cordialement